



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
10.12.2013

L'an deux mille treize et le seize décembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs RAYNAL, DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET Mr GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

N° 13/90

Absents excusés : Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, DELBES, Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

Secrétaire : Mr DELPOUX.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Saby*

**SUBVENTION A
L'A.F.E.V.**

Dans le cadre du Projet Educatif Local, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (A.F.E.V.), mène des actions d'accompagnement à la scolarité en direction des élèves de Saint-Juéry et des actions autour de la lecture et de la santé.

Considérant la qualité de ces interventions et son implication dans les écoles et le collège de Saint-Juéry, il est proposé d'aider financièrement l'A.F.E.V. comme suit :

Adopté à l'unanimité

- 1 800 € pour les actions d'accompagnement à la scolarité pour les écoles élémentaires et le collège (C.L.A.S.)
- 3 600 € pour les actions "Tous acteurs de l'école" dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser à l'Association AFEV les subventions ci-dessus exposées

Dit que les crédits ont été inscrits au budget principal 2013.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 26 mars 2014
Jacques LASSERRE
Maire